

Service : Police Municipale

Recrutement d'un agent de trafic - 8 h/semaine

Définition	Participe à la sécurisation des entrées et sorties d'école en faisant traverser les enfants sur les passages piétons.
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service Police Municipale
Conditions d'exercice	Horaires : L-M-J-V de 8h15 à 08h45, 11h15 à 11h45, 13h15 à 13h45 et 16h15 à 16h45
Conditions spécifiques	Travail en extérieur par tous temps. Motivé, à l'écoute des administrés. Titulaire du Permis B.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Police Municipale.
Cadre statutaire et salaire	Contrat à partir du 21.02.22 (année scolaire) Salaire forfaitaire de 310 euros brut.

Réponse par mail : c.bonderff@solliespont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes et
noter le numéro de l'offre pôle emploi

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Mr Le Maire,
1 rue de la République, 83210 SOLLIES-PONT
noter le numéro de l'offre Pôle-Emploi